

**ALLOCUTION DU CHEF DE LA DELEGATION DU BURUNDI A
LA 34^{ème} CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO**

Paris, le 23 octobre 2007

Monsieur le Président de la Conférence Générale

Monsieur le Président du Conseil Exécutif

Monsieur le Directeur Général de l'UNESCO

Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation

Honorables délégués,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir et un grand honneur de m'adresser à cet auguste assemblée à l'occasion de cette 34^{ème} Session de la Conférence Générale de l'UNESCO. Le Ministre de l'Education Nationale et de la Culture, Monsieur Saidi KIBEYA, dont la participation avait été annoncée a eu un empêchement important de dernière minute.

Je voudrais tout d'abord, comme l'ont dit mes prédécesseurs, présenter au nom de la délégation de la République du Burundi, mes vives et chaleureuses félicitations à Monsieur le Président des présentes assises et lui souhaiter plein succès dans sa haute mission.

Notre délégation vous promet, d'ores et déjà, de mettre notre contribution à la réussite des travaux de la Conférence.

Monsieur le Président,

La 34^{ème} Session de la Conférence Générale de l'UNESCO se tient dans un contexte particulier où la paix dans le monde est de plus en plus fragile particulièrement en Afrique, où l'intolérance basée sur les appartenances ethniques, idéologiques, religieuses, géographiques provoquent de nombreuses victimes innocentes.

Tous les hommes et femmes épris de liberté et de justice sont interpellés pour mener une action vigoureuse et soutenue en vue de lutter contre toutes les sources de violence. C'est pourquoi, la mission initiale de l'UNESCO de contribuer à bâtir la paix dans le monde reste d'actualité et a encore besoin du soutien des Etats membres.

En ce qui concerne mon pays, le Burundi, la paix est toujours mise à l'épreuve même si le processus de retour à une paix durable a déjà franchi des pas importants depuis les dernières élections qui ont abouti à la mise en place d'institutions démocratiques de la base au sommet.

En effet, le Mouvement PALIPEHUTU-FNL ainsi que des groupes de bandits armés continuent à commettre des forfaits en peu partout dans le pays. Ce qui perturbe les élans de la population dans sa quête quotidienne de recherche de la paix et du développement durables.

Nous remercions la Communauté Internationale pour les efforts qu'elle déploie en vue de la normalisation de la situation sécuritaire au Burundi en même temps que nous lançons un appel à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux afin qu'ils renforcent leur coopération avec le Burundi dans le cadre du processus de consolidation de la paix pour un développement durable.

Monsieur le Président,

Si j'insiste sur une paix durable, c'est parce que, comme d'aucuns le savent, la noble mission de l'UNESCO est de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre les nations, afin d'assurer le respect universel de la vie, de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous ». Cette mission ne peut pas se réaliser sans qu'il y ait la paix dans le monde.

Monsieur le Président de la Conférence Générale

Monsieur le Président du Conseil Exécutif

Monsieur le Directeur Général de l'UNESCO

Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation

Excellences

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de constater que, dans l'ensemble, le programme de l'UNESCO pour les prochaines années rencontre les attentes et les préoccupations de mon pays.

Nous soutenons, en effet, toutes les activités prévues dans le cadre du programme destiné à **assurer une éducation de qualité pour tous** et l'apprentissage tout au long de la vie ; cela constitue réellement un facteur propice à la promotion du développement durable et d'édification d'une culture de la paix et de la convivialité.

Dans ce cadre de l'éducation, le Gouvernement de la République du Burundi a déjà mis en place, depuis 2005, des mécanismes visant à faire bénéficier de la gratuité de l'enseignement primaire à tous les enfants en âge d'être scolarisés et les résultats sont déjà palpables car, les effectifs des élèves de l'enseignement primaire ont presque doublé.

Notre pays, en collaboration avec les bailleurs de fonds est entrain d'élaborer une politique sectorielle de l'éducation et de la formation en vue de l'universalisation de l'enseignement de base et la qualité des enseignements des apprentissages à tout les paliers du système éducatif burundais, formel et non formel.

Etant donné que l'éducation est la clé de voûte du développement social et économique et compte tenu des incidences de la réalisation des objectifs de l'EPT sur les quatre paliers de l'enseignement, il sera davantage nécessaire de diversifier et de renforcer l'enseignement secondaire, technique et professionnel ainsi que l'enseignement supérieur, dans le but de développer les capacités humaines appelées à contribuer à l'élimination de la pauvreté et à la croissance économique du pays.

Si au niveau du primaire et du secondaire des réformes du système éducatif ont déjà eu lieu, nous pouvons affirmer qu'il n'en est pas de même dans les institutions publiques et privées d'enseignement supérieur. Ce niveau d'enseignement mérite une profonde réforme. Celle-ci s'articulera sur :

- La mise sur pied d'un Conseil National de l'Enseignement Supérieur
- Le basculement dans le Système LMD
- L'assurance qualité
- Le rayonnement dans le milieu environnant
- L'encadrement et l'initiation à la recherche
- Le rapatriement des cerveaux
- La formation des formateurs (TISSA).

Nous comptons beaucoup sur l'appui de l'UNESCO et d'autres partenaires pour la mise en œuvre de ce programme.

S'agissant des programmes en rapport avec **les sciences exactes et naturelles ainsi que les sciences humaines et sociales**, nous pensons que ces secteurs devraient de plus en plus contribuer à donner des réponses aux problèmes réels de nos populations, car les sciences doivent être au service de l'homme et viser le développement durable

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un développement durable qui apporte des solutions à la réduction de la pauvreté et, partant, des crises sociales, a retenu notre attention et les activités inscrites à ces programmes visent à nous éclairer sur les interactions entre l'environnement et les activités humaines pour une gestion durable et rationnelle de la terre et des autres ressources naturelles.

En outre, l'importance de la science et de la technologie pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement et d'autres objectifs du développement a été souligné dans plusieurs fora des Nations Unies au cours de ces dernières années.

Cependant, au Burundi, pays post-conflits, le développement de ces secteurs reste encore embryonnaire. Il faut beaucoup d'actions pour un renforcement des capacités humaines et institutionnelles. Les institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche sont donc amenées à renforcer la mise en place et le développement des réseaux de centres d'excellence en Sciences Fondamentale et en Science de l'Ingénieur consacrés au développement de la science et de la technologie.

Une coopération régionale sera aussi encouragée en vue de la mise en commun des connaissances scientifiques dans certains domaines comme la physique, la chimie, les sciences de la vie et de la terre, l'environnement, les catastrophes naturelles, le VIH Sida.....afin de promouvoir les applications scientifiques destinées à répondre aux besoins et au bien-être de la population.

Monsieur le Président,

Sur le plan culturel, la crise socio-politique qui a secoué le Burundi plus d'une dizaine d'années n'a pas épargné le patrimoine matériel et immatériel notamment les sites et tombeaux royaux, les réserves naturelles de la biosphère, les musées et palais des arts. Le Gouvernement du Burundi est entrain d'évaluer l'ampleur des dégâts en vue de leur réhabilitation. L'UNESCO et d'autres partenaires seront sollicités à cette fin.

En ce qui concerne le programme sur la culture, le Burundi privilégie actuellement les valeurs positives de l'éducation traditionnelle axée sur la cohabitation pacifique, la tolérance, la solidarité et l'entraide pour transformer progressivement les communautés encore divisées. C'est dans cette logique que le Gouvernement du Burundi vient de mettre en place une commission « Vérité et Réconciliation » qui aidera la population à forger les valeurs indispensables à l'élimination de la violence et de l'exclusion grâce à un dialogue franc. Ce sera un moment de réflexion intense sur les pratiques novatrices à mettre en œuvre pour que la culture de paix prime sur la culture de la violence.

Quant au **Secteur de la Communication et de l'Information**, son importance dans le contexte actuel de la mondialisation n'est plus à démontrer. Paradoxalement, autant ce secteur se développe très rapidement, autant il crée des déséquilibres importants entre le Nord et le Sud. Pour mon pays, le renforcement des capacités en matière de la communication et de l'information s'impose au bénéfice des apprenants, des fonctionnaires aussi bien publics que privés, via la formation des formateurs et l'acquisition des matériels et d'équipements appropriés.

Mesdames, Messieurs les Chefs de délégation

Excellences

Mesdames, Messieurs,

Les activités proposées dans le projet de programme et de budget de l'UNESCO répondent à des défis dans les domaines clés des pays, mais leur réalisation dépendra de plusieurs facteurs dont la situation socio-politique qui prévaut dans nos pays respectifs. En même temps, leur mise en œuvre nécessitera un partenariat renforcé entre les Etats membres, l'UNESCO et les autres partenaires.

A toutes fins utiles, une attention particulière devrait être portée sur le Burundi, pays moins avancé, et en sortie de conflits. Nous restons en tout cas convaincu que le premier défi qu'il faudra d'abord relever est celui de consolider la paix à l'intérieur des frontières, et, ensuite entre les pays voisins, car la paix constitue un préalable à la réalisation des activités de développement et à la promotion d'une vision objective et commune des droits de la personne humaine.

Aussi voudrions-nous, Monsieur le Président, terminer notre propos en réaffirmant notre attachement aux idéaux de notre organisation et notre engagement à contribuer à leur défense et à leur promotion pour le bien être de l'Humanité.

VIVE LA COOPERATION INTERNATIONALE

VIVE L'UNESCO

Je vous remercie.